

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de

Gouézec

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. non

2° Par qui est-elle tenue ?

R. ---

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. ---

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. ---

Et combien de pensionnaires ?

R. ---

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. ---

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. ---

Paroisse de Gouézec

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. Par Mademoiselle Pierre Directrice

Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. Trois maîtresses

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. soixante sept

Et combien de pensionnaires ?

R. Vingt huit

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. à la société des écoles libres

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. par les retributions scolaires et quelques dons

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. Elle n'a jamais été tenue par des religieuses
Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. ---

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. Oui

Quel en est le nombre ?

R. Il y a trois dont une chez M^{lle} le comte de Regge
A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. à la congrégation des filles du St Esprit

Veuillez bien, M , répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Évêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Evêque de Quimper & de Léon.